



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demander une attestation de Pacs pour un étranger né à l'étranger

Accéder au Modèle de document

Si vous êtes étranger né à l'étranger, une attestation de Pacs peut vous être demandée pour justifier de votre situation.

Ce modèle de lettre vous permet de demander une attestation de Pacs pour une personne étrangère née à l'étranger. Vous devez fournir l'ensemble des informations demandées.

Pour obtenir l'attestation de Pacs, vous pouvez faire la demande par mail.

Copiez directement le courrier de demande (en appuyant sur le bouton Copier), puis collez-le dans votre mail.

Envoyez-le à l'adresse suivante : attestationpacs.scec@diplomatique.gouv.fr.

Vous pouvez aussi télécharger la demande, imprimer le document et l'envoyer par courrier simple.

Où s'adresser ?

Service central d'état civil – Demande d'attestation de Pacs

Par mail

attestationpacs.scec@diplomatique.gouv.fr

Par courrier

Service central d'état civil – Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Section Pacs

11 rue de la Maison Blanche

44941 Nantes Cedex 09



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R51271>